FFR
LIGUE RÉGIONALE
BRETAGNE

Comité Directeur
Relevé de décisions
Réunion du mercredi 2 décembre 2020

Présents (22) : Fabrice QUÉNÉHERVÉ, Président, Diane AMANGOUA, Jean-Louis BERGEAULT, Gabriel BROUSSE, Florence CAOUS-LE ROUX, Emmanuel COLLET, Patrice CROQUET, Philippe CRUCHER, Patrick DEMOLIN, Pascal FABRE, Nathalie GALLO, Jean-Thomas LACOUR, Rémy LE LAUSQUE, Frédérique LE MAOUT, Fabien LE MOUËLLIC, Bertrand LYON, Bertrand MELL, Claude MORANVALLE-PERROT, Maude PIVATO, Christiane QUIVIGER, Paul REY, Fiona SIMONEAU-BYRNE

Membres de droits représentants les Comités Départementaux bretons présents (2) :
CD35 : Frédéric FONTAINE ; CD56 : Marc LE TRIONNAIRE

Absents excusés (4) : Emmanuel GRIMAUD, Patrice NGASSA, Philippe LASSERRE, Yves TODESCHINI

Invités (1) : Philippe MORANT

Réunion en visioconférence

Lé réunion est ouverte à 20h35 par le Président de la Ligue de Bretagne.

Délibérations soumises au vote du Comité Directeur

1) Organisation de la 9ème Assemblée Générale Financière de la Ligue de Bretagne

Le Secrétaire Général indique en préambule et au regard de l'actuelle situation sanitaire ayant notamment engendré la prorogation du confinement jusqu'au 15 décembre 2020 que la 9ème Assemblée Générale Financière de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby est envisagée en visioconférence.

1.1) Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur l'approbation du document présentant l'effectif de référence permettant de déterminer le nombre de voix par club (effectif au 31 octobre 2020 arrêté par la Fédération).

A l'issue du vote, le document est approuvé par le Comité Directeur.
↳ **23 votants : 20 voix POUR ; 3 voix ABSTENTION ; 0 voix CONTRE ;**

1.2) Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur l'approbation du document présentant le pouvoir et la procuration.

A l'issue du vote, le document est approuvé par le Comité Directeur.
↳ **23 votants : 21 voix POUR ; 2 voix ABSTENTION ; 0 voix CONTRE ;**

1.3) Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur l'approbation de la composition de la Commission Régionale de vérification des pouvoirs et procurations comportant les personnes suivantes : Alain Vieugué, Katy CROCQ, Isabelle EFFRAY, Nadine GAUTHIER, Valérie LAONET, et Philippe MORANT.

A l'issue du vote, la proposition est approuvée par le Comité Directeur.
↳ **24 votants : 20 voix POUR ; 3 voix ABSTENTION ; 1 voix CONTRE ;**

1.4) Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur l'approbation de la convocation et de l'ordre du jour de la 9ème Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne.

A l'issue du vote, la proposition est approuvée par le Comité Directeur.
↳ **24 votants : 17 voix POUR ; 5 voix ABSTENTION ; 2 voix CONTRE ;**

Le Secrétaire Général précise que l'ensemble des documents relatifs à la 9ème Assemblée Générale Financière de la Ligue de Bretagne sera transmis par voie électronique aux clubs bretons en cette fin de semaine et sera par ailleurs publiés sur le site internet de la Ligue de Bretagne. Par ailleurs, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Bretagne, ainsi que les Présidents des Comités Départementaux pourront prendre part à cette assemblée. Une inscription par le biais d'un formulaire en ligne leur sera adressé à cet effet.

2) Examen de projets de création de club

2.1) Le Secrétaire Général sollicite l'avis du Comité Directeur quant à la demande d'affiliation auprès de la Fédération Française de Rugby de la section rugby de l'association omnisports de l'amicale plouaysienne.

A l'issue du vote, la demande d'affiliation auprès de la Fédération Française de Rugby de la section rugby de l'association omnisports de l'amicale plouaysienne est approuvée par le Comité Directeur.
↳ **23 votants : 23 voix POUR ; 0 voix ABSTENTION ; 0 voix CONTRE ;**

2.2) Le Secrétaire Général sollicite l'avis du Comité Directeur quant à la demande d'affiliation auprès de la Fédération Française de Rugby de l'association Rugby Ar Fouihez Menez Are.

A l'issue du vote, la demande d'affiliation auprès de la Fédération Française de Rugby de l'association Rugby Ar Fouihez Menez Are est approuvée par le Comité Directeur.
↳ **23 votants : 23 voix POUR ; 0 voix ABSTENTION ; 0 voix CONTRE ;**

Ces deux projets de création de club seront ainsi transmis à la Fédération avec l'avis favorable de la Ligue de Bretagne pour examen et validation finale par le Comité Directeur de la FFR.

La séance est levée à 22h25.

Pour la Ligue Régionale Bretagne de Rugby

Le Président
Fabrice QUÉNÉHERVÉ



Le Secrétaire Général
Emmanuel COLLET

